

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION
DE PHOTOS DE MINEURS SUR LE SITE INTERNET
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC**

Votre enfant est inscrit au CPS pour la saison 2023/2024.

Le Comité Départemental de tir à l'arc du Val-de-Marne envisage de diffuser sur son site Internet les photos prises dans le cadre des stages, des entraînements ou des diverses manifestations.

Conformément à la législation française, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de personnes majeures ou responsables légaux des personnes mineures avant de publier et diffuser des informations les concernant sur Internet.

Vous pouvez refuser ou accepter que la photo de votre enfant apparaisse sur le site du Comité Départemental 94.

Afin de prévenir de tout problème, nous vous demandons de bien vouloir renseigner la fiche ci-dessous et de la faire parvenir dans les meilleurs délais via votre enfant aux éducateurs.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Elisabeth BOILLON

Président de la Commission Jeunes du CD 94

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

autorise n'autorise pas

Le Comité Départemental à diffuser sur le site Internet les informations me concernant et les photos prises dans le cadre des activités sportives menées pendant la saison 2023/2024.

Fait à, le

Signature

Signature des parents pour les mineurs